
MES AVANTAGES JEUNES

Jeunes Agriculteurs 24 / Banque Populaire

Depuis la création de la première Banque Populaire à Angers en 1878, Banque Populaire accompagne et soutient les particuliers et les professionnels dans l'atteinte de leurs objectifs, petits ou grands. Ancrée dans le tissu économique local et fidèle à ses valeurs coopératives, Banque Populaire s'est développée avec et pour ses clients, devenant un acteur majeur de la vie économique et sociale des territoires.

Grâce à une relation humaine de proximité, un circuit court de décision et une plus grande digitalisation de leurs offres et services, les Banques Populaires offrent aujourd'hui à leurs clients particuliers et à leur famille des services de banque et d'assurance complets et accessibles en ligne. Et elles sont toujours aux côtés des entrepreneurs pour les aider à développer et pérenniser leur activité.

La Banque Populaire s'engage auprès des candidats à l'installation en leur offrant, ainsi qu'à tous les jeunes installés de moins de 40 ans, les avantages suivants :

SERVICES BANCAIRES

- Reconnaissance du statut de jeune installé
- Convention de relation Rythméo Agri à demi-tarif pendant 12 mois (socle et options) donnant l'accès à plusieurs services dont :
 - Une carte bancaire,
 - La consultation des comptes sur Internet,
 - Une assurance des moyens de paiement,
 - Un forfait de fonctionnement dédié Agri...,
- Statut et convention donne droit à une exonération de la commission d'actualisation pendant 2 ans.

CREDITS

- Frais de dossier Moyen Long Terme (MLT) la première année d'installation limités à 150€ TTC quel que soit le nombre de dossiers MLT mis en place.
- Bonification de 0,50 pts sur les crédits de campagne pendant les 2 ans qui suivent l'installation,
- Avance de la DJA après agrément de l'installation,
- Avance de la TVA sur investissements,
- Avance de subvention d'investissements,
- Accès au dispositif gratuit de garantie ALTER'NA (si projet éligible).

OFFRE COMPLEMENTAIRE

- Participation financière jusqu'à 500 € aux frais d'installation,
- Accompagnement personnalisé et adapté à toutes les étapes de l'installation par un spécialiste Agriculture et des experts en crédit-bail, international, gestion privée, épargne salariale ...,

- Conseil en gestion de trésorerie,
- Approche spécifique en matière de prévoyance et de retraite.

Jeunes Agriculteur 24 s'engage à faire la promotion de la présente charte sur le site installation-agricole.com.

CONTACTS

Jeunes Agriculteurs 24

Pôle Interconsulaire - Boulevard des Saveurs -
Cré@valléeNord
24060 PERIGUEUX CEDEX 9
jeunesagriculteurs24@yahoo.fr
05 53 35 88 43

Banque Populaire

10, quai des Queyries
33072 Bordeaux Cedex
05 49 08 50 50
contact@bpaca.banquepopulaire.fr